Décision 10-DCC-179 du 13 décembre 2010

relative à la prise de contrôle exclusif du groupe Mediter et Mieux-Vivre par la société Orpéa

Posted on: 09 février 2011 | Secteurs :

SANTÉ

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Orpea
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Non

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)

Mediter-Mieux Vivre

Lire

le texte intégral de la décision

142.29 Ko